



Tunis le, 10/10/2020

Rappel concernant le changement des horaires

Suite à l'instauration du couvre-feu dans d'autres gouvernorats et délégations, le CNOPT rappelle les confrères concernés qu'ils sont tenus d'appliquer les horaires annoncés dans le communiqué du 08/10/2020 relatif au changement des horaires des pharmacies d'officine.

Ce communiqué reste valable pour toute nouvelle instauration de couvre-feu et ce jusqu'à nouvel ordre.

Le CNOPT adresse ses remerciements à tous les confrères pour le travail qu'ils accomplissent pour la santé des citoyens et les sacrifices qu'ils sont en train de consentir.

La situation est difficile pour tous, mais nous avons un devoir envers nos patients, c'est pourquoi il faut s'armer de patience et d'empathie.

Le CNOPT insiste auprès des confrères pour le strict respect des horaires et les exhorte à faire preuve de solidarité et d'unité.



Le Président

Ali BSILA